

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Euromutuel SICAV - Brongniart Valeurs Européennes (Compartiment N), classe C (LU0270121758)

un compartiment de Euromutuel SICAV

Société de gestion : Conventum Asset Management

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Le compartiment a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle des marchés d'actions de la zone euro, sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum). L'indice de référence est le MSCI EMU Large Cap (code bloomberg M7EMLC), dividendes nets réinvestis.

### Politique d'investissement

Le compartiment, géré de manière active, investit principalement dans des valeurs Françaises et Européennes de moyenne et grande capitalisation, leader sur leur marché respectif, et sélectionnées dans des grands indices boursiers représentatifs de l'Union Européenne et pays associés. Le compartiment investit au moins 75% de ses actifs dans des titres éligibles au Plan d'Epargne en Actions (PEA) Français. Les actions seront détenues aux travers de titres aux porteurs ou des fonds d'investissement détenant au moins 75% de valeurs éligibles reprises au sein de la loi relative au plan d'épargne en actions.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions de fonds d'investissement coordonnés incluant des Exchange Traded Funds (ETF).

Le compartiment pourra faire usage d'instruments dérivés dans un but

de couverture ou d'investissement pour autant que l'exposition globale au risque des instruments financiers dérivés n'excède pas la valeur nette totale de son portefeuille.

Les investissements sont réalisés sans restriction géographique, sectorielle et monétaire.

Les fonds sous-jacent sont sélectionnés sur base de critères objectifs tant quantitatifs que qualitatifs.

La devise de la classe d'actions est exprimée en EUR.

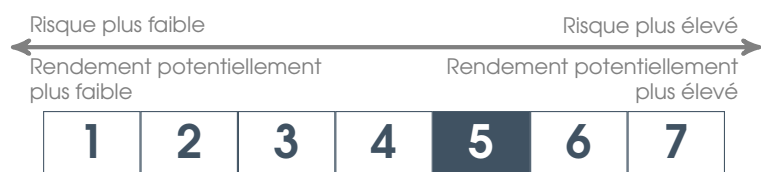
L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses actions. Les opérations de rachats ont lieu à chaque jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur de demander le remboursement peut être limitée ou suspendue.

Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

### Recommandation

Ce compartiment convient aux investisseurs qui souhaitent accroître leur capital à long terme.

## Profil de risque et de rendement



### Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les actions de la classe C sont classées dans la catégorie 5, car la valeur de l'action peut évoluer fortement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être élevés.
- La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

### Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

- Le marché des valeurs émises par des sociétés à petite ou moyenne capitalisation est généralement moins liquide que le marché des valeurs émises par des sociétés à grande capitalisation. Il en résulte un risque supérieur car certains investissements du compartiment dans ce premier marché pourraient temporairement ne pas être disponibles à l'achat ou à la vente à un prix jugé adéquat.
- D'autres facteurs de risque qu'un investisseur devra prendre en considération en fonction de sa situation personnelle et des circonstances particulières actuelles et futures, peuvent exister.

### Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus du fonds disponible auprès de la société de gestion et sur le site internet [www.conventum.lu](http://www.conventum.lu).

# Frais

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement   |       |
|--|-------|
| Frais d'entrée   | 5,00% |
| Frais de sortie  | 0,00% |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. |       |
| Frais prélevés par le fonds sur une année  |       |
| Frais courants   | 1,91% |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances   |       |
| Commission de performance  | Néant |

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle d'un investissement dans le fonds.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le fonds. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur

pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie. L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.

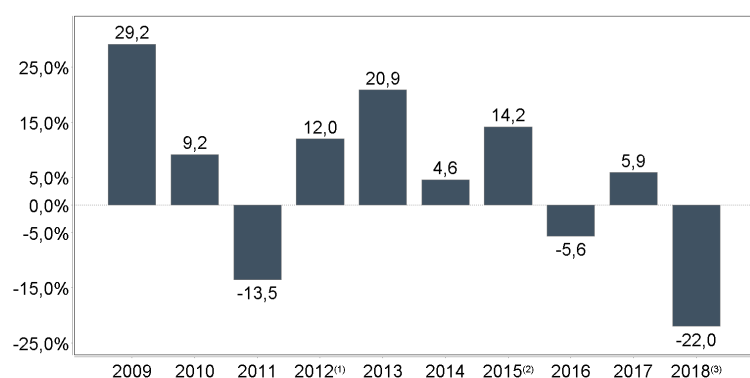
Le montant des frais courants indiqué ici correspond à une estimation suite à un changement de la structure des frais. Pour chaque exercice, le rapport annuel du fonds donnera le montant exact des frais encourus.

Le chiffre des frais courants exclut :

- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Charges et frais" du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur [www.conventum.lu](http://www.conventum.lu).

## Performances passées



(1) Changement de la politique d'investissement au 23/11/2012.

(2) Changement de la politique d'investissement au 28/12/2015.

(3) Changement des objectifs au 15/03/2019.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le compartiment a été lancé en 2006.

La classe d'actions a été lancée en 2006.

## Informations pratiques

### Dépositaire

Banque de Luxembourg

### Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur le fonds, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions de Euromutuel SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur [www.conventum.lu](http://www.conventum.lu).

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet [www.conventum.lu](http://www.conventum.lu). Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

### Responsabilité

La responsabilité de Euromutuel SICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient

trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

### Fiscalité

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

### Informations spécifiques

Le compartiment Euromutuel SICAV - Brongniart Valeurs Européennes (Compartiment N) émet seulement une classe d'actions.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de Euromutuel SICAV qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.

L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus du fonds.